### La Lettre de Défense et République

Octobre 2011, N°33

« Ce sont les hommes, et non les pierres, qui font la force des remparts de la cité »

#### **EDITORIAL**

En cette rentrée 2011, les prétendants à la présidence de la République se mettent en ordre de bataille. Ils ne doivent pas oublier que l'un d'entre eux sera le chef des armées. Certains propos sur le respect de nos engagements en Afghanistan peuvent pourtant inquiéter sur la capacité à discerner les intérêts stratégiques de la France qui dépassent le simple mandat de cinq ans d'un président de la République.

L'UMP a présenté son programme sur la défense le 20 septembre dernier. Il est regrettable que la proposition sur serment le d'allégeance aux armées ait été la seule à susciter des réactions. Les autres propositions auraient mérité quelques commentaires. absences laissent mal augurer de l'intérêt des présidentiables pour ce troisième budget de l'Etat hormis pour le réduire.

Cependant, réjouissons-nous maintien de l'effort de défense prévu dans le budget 2012. Constatons néanmoins que potentiel opérationnel des armées a été fortement amoindri dans les conflits en cours. Le débat sur la capacité opérationnelle du porteavions Charles de Gaulle en est un exemples. éventuelles Les opérations futures mériteront un certain temps de préparation opérationnelle imposée par le format réduit armées des d'aujourd'hui.

La question du fonctionnement des armées se pose enfin. Les réformes et les déflations ont-elles vraiment permis un meilleur fonctionnement des armées? Les témoignages des uns et des autres permettent d'en douter. On ne peut qu'espérer que les difficultés rencontrées ne soient que temporaires.

La Défense Nationale : une ambition au service de nos valeurs et de	•
nos ambitions, ou un outil de propagande en période électorale?	1
Les coups de gueule !	4
Les coups de cœur !	
Morts pour la France : nos deuils	
Brèves	5
Questions parlementaires choisies. Commémoration du 11 novembre et	t
réserves militaires	6
Bibliographie8	

Sommaire

# La Défense Nationale : une ambition au service de nos valeurs et de nos ambitions, ou un outil de propagande en période électorale ?

« Que la France fasse partie du club des cinq puissances qui sont membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies ne relève pas du hasard ». C'est ce qu'affirment fièrement des politiques qui veulent peut-être persuader les Français que notre pays est toujours au centre « de l'occident qui domine le monde ». Croire néanmoins qu'elle fasse partie de ce club pour la puissance qu'elle représente, serait mal connaitre l'histoire et se méprendre sur notre place dans le monde. La France et les quatre autres pays membres permanents du conseil de sécurité doivent leur rang parce qu'ils étaient simplement les principaux vainqueurs de la Seconde Guerre Mondiale et qu'ils représentaient surtout plus de 50% de la population de la planète (en comptant les Empires coloniaux). Cette place qui nous été faite in extremis au sein de l'ONU grâce à la ténacité du Général De Gaulle durant la guerre sauvant ainsi l'honneur de la France, date donc de critères vieux de 66 ans!

Si l'ONU, dans sa grande sagesse devait revoir la composition des membres permanents, le fait même de détenir l'arme nucléaire, ne suffirait pas à nous assurer de garder notre rang. A ce sujet, rappelons-nous que nous ne devons pas notre place de membre permanent grâce à notre puissance nucléaire puisque notre premier essai n'a eu lieu que le 13 février 1960 à Reggane dans le Sahara algérien, alors que notre siège permanent à l'ONU nous a été accordé en 1946.

En 2011, nous sommes devenus un tout petit pays en nombre d'habitants face à l'explosion démographique du reste de la planète. Nous ne sommes plus un Empire colonial, mais un tout petit pays surendetté en proie à des difficultés économiques et sociales, qui se vide par ailleurs de ses industries. Pas de quoi pavoiser!

Les cinq membres permanents ne représentent plus que 30% de la population mondiale, dont 20% pour la seule Chine! Certaines régions sont à l'heure actuelle sous-représentées et l'ONU devra bien tenir compte un jour ou l'autre de l'évolution démographique des pays émergents. Dans un proche avenir, le Nigéria aura bien plus de légitimité à siéger parmi les membres permanents que la France. Ce pays compte déjà 162 millions d'habitants et atteindra 300 millions en 2050 (contre 70 millions pour la France selon l'INSEE), faisant de lui le troisième pays le plus peuplé au monde.

Certains invoqueront notre puissance militaire pour prétexter le maintien de notre légitimité à appartenir au « club ». La Défense Nationale a bon dos quand on sait que les budgets ne cessent de décroitre depuis des décennies. Invoquer sans vergogne que « De la Libye, à l'Afghanistan en passant par la Côte d'Ivoire,...la France est reconnue, écoutée et respectée. Elle dispose de forces armées exceptionnelles, qualifiées, animées d'honneur et d'un profond dévouement pour la Nation, jusqu'au sacrifice ultime » revient à construire une propagande destinée à influencer des naïfs. Pourtant, ces propos ont bien été tenus aux Français dans le cadre de la future campagne électorale présidentielle.

La Libye n'est pas une victoire pour la France, encore moins pour la Démocratie. L'avenir est incertain pour ce pays et les Chinois ont bien raison de demander à l'occident de "nettoyer le désordre qu'il a mis" en Libye. Nous pouvons être heureux de n'avoir pas été directement sommé de nettoyer le désordre que nous avons mis. Si les Américains et les Soviétiques avaient pu être aussi conciliants en 1956 lors de l'opération de Suez! Au moins, l'emploi de nos 34.000 hommes déferlant sur l'Egypte n'avait pas été déclenché sur de faux prétextes comme cela a été le cas pour notre intervention en Libye. Une autre époque, dironsnous.

Pour ce qui est de l'image que nous donnons au reste du monde sur notre détermination à avoir utilisé la force pour destituer un dictateur que nous avons reconnu durant quarante ans, il suffit de voyager un peu dans le monde. La France a bien fait parler d'elle mais pour ce qui est d'être respectée, c'est plutôt la **surprise et** l'incompréhension qu'elle a créée. Aucun pays ne s'est fait respecter à coups de bombes, sauf pour se défendre contre une agression, et la France n'est pas une exception.

L'Afghanistan? Attendons de demander aux vétérans français dans les années à venir ce qu'ils pensent de leur sacrifice quand ils verront les Talibans participer à la gestion des affaires afghanes. Les Russes nous avaient prévenus du danger à nous engager dans ce bourbier. Nous y aurons perdu une centaine de soldats et nous devons accompagner près de mille cinq cents blessés. « Nous sommes un petit pays surendetté en proie à des difficultés économiques et sociales, qui se vide par ailleurs de ses industries ». L'argent dilapidé dans cette guerre aura servi à quoi? Ne confondons pas un budget

de fonctionnement de la Défense Nationale pour maintenir une capacité opérationnelle et celui pour faire la guerre. L'un prépare l'avenir et tend à nous préparer à défendre nos intérêts et l'autre part en fumée sans pour autant que nous sachions ce que cela nous rapporte. Même les Américains se posent la question du coût de cette guerre et de son utilité. Le faux prétexte de la lutte contre le terrorisme fait « long feu » près de dix ans après le début des hostilités. Si au moins nous avions mené une vraie guerre avec les moyens nécessaire pour gagner! Mais cela n'a pas été le cas. Il suffit d'écouter nos Officiers Généraux en deuxième section pour comprendre que les moyens n'ont jamais été à la hauteur de la prétention de faire une guerre. Il suffit aussi d'écouter les conversations privées de nos jeunes militaires revenant des montagnes afghanes. Heureux d'avoir servi dans ce pays et d'être allé au contact avec les « rebelles », ils n'en restent pas moins les plus lucides sur la situation sur le terrain. Ecouter la « base », nos combattants et tous nos Généraux 2S serait très instructif pour nos décideurs. Cela éviterait de nous voiler la face et de partir sur de grandes théories guerrières qui n'aboutissent maintenant qu'à rechercher à limiter nos pertes, sans avouer notre impuissance à sécuriser et pacifier un pays où la corruption gangrène ses institutions.

Les grands perdants dans l'engagement de nos forces armées? Les militaires bien entendu quand on sait que l'armée recrute de plus en plus parmi les jeunes défavorisés en échec scolaire pour aligner en nombre suffisant les bataillons envoyés sur tous les fronts. Sans eux, nous ne pourrions prétendre à nos ambitions guerrières. Si au moins ces jeunes avaient la possibilité de continuer dans l'armée mais les places sont si rares pour éviter qu'ils n'atteignent les quinze ans de service nécessaires afin de toucher une « pension à jouissance immédiate », que l'armée ne devient qu'une grosse entreprise d'intérim. Où est l'armée de métier promise à la fin de la conscription?

Les Français ont néanmoins l'impression que l'armée monte en puissance à la vue de tous les spots publicitaires diffusés sur nos chaines de télévisions. Il n'en est rien et les chiffres parlent d'eux-mêmes! 33.000 militaires dont 15.000 jeunes partent de l'institution chaque année avec un énorme pourcentage de bons éléments qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes mais qui arrivent à la fin de leur Contrat à Durée Déterminé. En revanche, c'est bien que nos politiques

reconnaissent qu'ils sont « animées d'honneur et d'un profond dévouement pour la Nation, jusqu'au sacrifice ultime », mais qu'ont-ils en retour? Certes, ils partent avec des médailles mais nous en faisons des cas sociaux en les rejetant dans leurs banlieues sans emploi. L'armée reconnait que 11% seulement des jeunes retrouvent un emploi, et ce ne sont souvent que des emplois précaires. Les statistiques ne disent pas combien de ces 11% sont issus des grandes banlieues mais nous pouvons raisonnablement avancer qu'un jeune sur vingt ayant servi en CDD dans l'armée, provenant d'un milieu très défavorisé, trouve uniquement qu'un emploi précaire après être sorti de l'armée.

Une honte de les avoir employés ainsi pour leur permettre au final de ne toucher que des indemnités chômage. C'est vrai, il n'y a plus d'argent pour leur permettre de préparer leur reconversion. Ils sont encore plus mal lotis que leurs ainés qui devaient faire leur service militaire. Au moins à cette époque, les jeunes conscrits les plus démunis pouvaient passer les permis de conduire, apprendre un métier, sortir des banlieues pour découvrir la France.

Ensuite, nous voulons parait-il renforcer le lien entre l'armée et la Nation? Qui peut croire qu'avec une gestion des personnels telle qu'elle existe, nous allons renforcer ce lien? Au contraire, la République devra gérer une frustration d'une population de jeunes combattants qui ne fera qu'augmenter. Il ne faudra pas s'étonner de voir des bandes de délinquants s'organiser à la méthode militaire car nous ne maitrisons en rien « l'après armée » des jeunes que nous avons envoyé se faire tirer dessus. Le métier des armes sera le seul métier appris pour eux et le seul à mettre en œuvre pour survivre dans une société qui ne leur laisse que peu de chance d'améliorer leur condition.



Dans ce contexte, la volonté affichée de « vouloir améliorer le soutien aux familles des militaires (prise en compte des conjoints, école, logement) et plus grande reconnaissance une l'engagement, notamment faisant de en commémoration du 11 novembre, une journée nationale de la mémoire et du souvenir pour tous les morts pour la France, sans exclusion des autres dates de commémoration» est louable nécessaire, mais ne parait pas être la priorité. Là encore, les plus vulnérables de nos militaires, ceux que l'on dilue dans la population dans un important turn-over ne bénéficieront de rien. Des mesures qui ne coûtent rien ou peu à l'Etat ne régleront pas l'injustice et le malaise que nous sommes en train d'entretenir envers eux.

La société française n'est pas prête non plus à honorer son armée et encore moins ceux qui ont servi avec abnégation, pas plus que ce qu'elle ne fait maintenant. Il n'y a que les militaires et les anciens combattants qui vivent entre eux, qui pensent que « la Nation honore ses morts au combat » comme nous avons pu le lire dans des magazines associatifs. Une fois de plus, ne nous leurrons pas. La grande majorité des Français est indifférente au sort des militaires blessés ou tués tant que leur porte monnaie n'en subit pas directement préjudice. C'est la triste réalité. Une fois de plus, il suffit de parler avec « monsieur tout le monde » pour s'apercevoir que ce qu'il advient à « des militaires professionnels qui ont délibérément choisi d'aller se battre » n'est pas sa préoccupation du moment mais elle se limite plutôt à garder son pouvoir d'achat et son emploi. A quelque chose près les réflexions ressemblent étrangement à celles entendues lors de la guerre d'Indochine au sujet du sort des 45.000 prisonniers du Vietminh et de ceux qui perdaient leur vie dans les combats, « C'est triste, mais ils n'avaient qu'à pas y aller!».

Cette brutale vérité laisse néanmoins entrevoir une lueur d'humanité envers les familles endeuillées. Les aides financières versées par l'Etat, et le soutien moral provenant de l'institution militaire sont un sursaut de reconnaissance. Tout un dispositif pour les conjoints, orphelins et ascendants contribue à accompagner efficacement les familles. Le « plan Hommage » déclenché dès l'annonce du décès d'un militaire en OPEX répond si rapidement aux besoins de la détresse des proches du militaire décédé qu'il ne peut qu'être cité favorablement. Mais remarquons que ce remarquable dispositif ne

provient pas de la volonté des Français mais de celui du ministère de la Défense.

Si la Défense « ne doit pas être sacrifiée sur l'autel de la démagogie » comme le prétendent ceux qui veulent la préserver, il convient d'abord de mettre l'humain en son centre et de lui apporter toute l'importance qui lui est dû. La Défense doit être un vecteur d'unité entre Français et non pas d'exclusion sur fond de maitrise budgétaire. Faire des économies sur le dos des plus faibles n'est pas digne. Il est aussi indécent de profiter du sacrifice des militaires pour faire croire que nos guerres sont bénéfiques pour notre pays, pour justifier de l'argent dépensé dans des actions militaires qui ne nous rapporterons peut-être qu'une défiance d'autres pays. Le triomphalisme qui prévaut dans nos sphères politiques essaie de cacher la réalité d'une armée que l'on use et abuse, que l'on veut magnifier pour mieux la réduire.

La rédaction

### Les coups de gueule!

#### Eva Joly

«Je pense que le temps est venu de supprimer les défilés militaires du 14 juillet parce que ça correspond à une autre période», a déclaré la candidate d'Europe Écologie - Les Verts pour 2012, Eva Joly, fustigeant «cette France guerrière»

La candidate aux élections présidentielles a faite cette déclaration alors que <u>six soldats français venaient de mourir en Afghanistan</u>.

Heureusement, toute la classe politique, de gauche et de droite, s'est élevée contre ses déclarations. Mais comment peut-on arriver à remettre en question le défilé militaire sous prétexte que cela correspond à une autre période, d'autant plus que nous sommes en guerre. Imaginons l'état d'esprit de nos militaires avant de partir en patrouille lorsqu'ils entendent de telles aberrations venant d'une personnalité politique ?

### Les coups de cœur!

#### Aziz

Le défilé du 14 juillet était réussi mais emprunt de beaucoup d'émotions lorsque des blessés se sont adressé au Président de la République. Avant de les rencontrer, notre Chef des Armées était allé à la rencontre de ceux qui ne pouvait pas se déplacer, à leur chevet. Devant les caméras de télévision, il a exprimé son émotion lorsqu'il a rencontré ces blessés à l'hôpital. Sa visite n'a pas fait l'objet d'un reportage car l'ambiance devait être insupportable. C'est là que l'on comprend ce qu'est une guerre. Sur les Champs Elysées, en revanche le Président a échangé avec plusieurs militaires dont un qui avait été amputé d'une jambe. Le souhait le plus cher de ce sous-officier handicapé était de reprendre du service, dans son garage des Services Techniques. Quoique de plus naturel d'espérer continuer à travailler lorsque l'on sait que lorsqu'un militaire n'a plus ses capacités physiques, quelque soit la raison, il a plus de risques de se voir mis à la porte plutôt que de continuer sa carrière militaire.

Plusieurs blessés ont témoigné leur attachement à l'institution mais celui qui aurait dû être largement exploité par les médias est passé presque inaperçu. C'est celui d'AZIZ ou plutôt de ses parents. Aziz est un jeune issu de l'immigration, un de ces jeunes qui sort d'une banlieue. Il est habillé ce 14 juillet en tenue de sortie et son képi est bien enfoncé sur sa tête. Le défilé de ses camarades d'armes est certainement passé devant lui mais il n'a rien vu, rien ressenti. Il ne bouge pas et regarde droit devant lui, sans expression, sans clignement des yeux. AZIZ est devenu un légume qui respire, sans plus. Ses parents, dans un français hésitant déclarent au journaliste qui les filme qu'ils sont fiers de leur fils, de son engagement dans l'armée. La mère répond à une question du journaliste lorsque d'un coup sans prévenir, la caméra s'oriente vers un attroupement autour d'une personnalité politique. La mère si fière de son fils n'a pas fini de répondre à la question du journaliste qui l'a ignoré en pleine conversation. Pourtant AZIZ méritait mieux de la part des médias. Lui qui n'avait peut-être pas une grande éducation ou au contraire qui était très cultivé, de religion musulmane ou sans religion, peut-être une ancienne « racaille », peut-être un jeune parfait sous tous les points ... mais qui était de toute façon la représentation même de la richesse de notre jeunesse au service de la patrie. Il méritait que l'on s'attarde sur lui et que l'on respecte ses parents.

**AZIZ**, tu es de ceux qui font la France et nous sommes très attachés à toi, autant que tu as prouvé ton attachement à ton drapeau.



Prise en charge d'un blessé à bord d'un C135 Morphée : Le dévouement du personnel médical !

### Haka surprenant

Les Polynésiens nous ont offert un bien beau spectacle pour le défilé du 14 juillet. Un super haka et un chant respirant la vitalité et le respect des traditions.



### Morts pour la France : nos deuils

L'année 2011 est la plus meurtrière depuis le début de l'engagement français. Selon un décompte tenu par l'Agence France-Presse, les premiers soldats morts en Afghanistan l'ont été en 2004 dans des accidents de la circulation. Puis, en 2005, deux soldats y ont perdu la vie. En 2006, le bilan avait atteint 6 soldats. Trois soldats y ont perdu la vie en 2007. L'année 2008 avait été particulièrement meurtrière avec un total de 11 morts, dont 10 dans une embuscade lors d'une opération jugée mal préparée par les familles. C'est l'opération la plus meurtrière pour l'armée française depuis l'attentat contre le Drakkar en 1983 à Beyrouth (58 paras tués). Le onzième soldat est tué par une mine près de Kaboul.

Depuis cette année 2008, le bilan dépasse les 10 morts par an (11 en 2009 et 16 en 2010). L'année 2011 s'avère être déjà la plus meurtrière depuis 10

ans en ce 14 juillet 2011 avec 17 victimes parmi les troupes françaises.

### **Brèves**

### Réunion des ministres de la défense de l'OTAN

Les ministres de la Défense des 28 états membres de l'Otan se sont réunis au siège de l'organisation, à Bruxelles, les 5 et 6 octobre 2011. Cette rencontre était essentiellement consacrée à la question du développement capacitaire, et l'occasion d'établir un bilan de l'opération en Libye et de la transition en Afghanistan.

Au cœur de cette réunion, a été évoquée la problématique du renforcement et de la rationalisation des capacités militaires des alliés, plus communément qualifiée sous l'appellation anglophone « *smart defence* », qui devrait animer l'essentiel des débats.

« Mener des opérations exige des capacités militaires adéquates », a en effet récemment déclaré Anders Fogh Rasmussen, secrétaire général de l'Otan. Cette rencontre est ainsi l'occasion pour le général d'armée aérienne français Stéphane Abrial, qui occupe le poste de commandant suprême allié Transformation de l'Otan (SACT), de présenter les résultats des travaux sur le sujet.

Au total ce ne sont pas moins de 169 projets innovants, dans le domaine du développement capacitaire, qui sont proposés, concernant notamment la lutte contre les engins explosifs improvisés, le soutien médical en opérations, la maintenance des hélicoptères, ou encore l'entraînement en commun.

Autre sujet majeur, le retour d'expérience lié à l'opération en Libye, qui vient d'ailleurs d'être prolongée de trois mois, le 21 septembre 2011. Si cette opération est considérée comme un « succès », puisqu'elle a permis aux alliés de « tenir [leurs] engagements envers les Nations-Unies et le peuple libyen », pour reprendre les termes qui ont notamment été employés par Anders Fogh Rasmussen, elle a aussi montré que les européens peuvent mener à bien une opération pour laquelle le rôle des Etats-Unis s'est limité essentiellement au soutien.

Les ministres de la Défense se sont penchés également sur <u>l'opération en Afghanistan</u>, qui demeure une priorité opérationnelle de l'organisation, notamment sur les modalités de collaboration avec les autorités afghanes, dans

l'objectif de « mener à bien le transfert de responsabilité pour la sécurité aux Afghans d'ici fin 2014 », selon les propos d'Anders Fogh Rasmussen lors de la précédente réunion des ministres de la Défense de l'Otan, qui s'est tenue en juin dernier. « Cela ne veut pas dire que nous allons nous en aller. Notre engagement à l'égard de l'Afghanistan se poursuivra au-delà de cette date, au travers d'un partenariat sur le long terme », a-t-il alors précisé.

Un point a été réalisé sur la réforme des agences et de la structure de commandement de l'Otan, qui devrait se traduire par une rationalisation des agences chargées de la surveillance terrestre et du transport aérien stratégique. Les 14 agences actuelles devraient à terme être regroupées en trois entités dans les domaines suivants : acquisition, soutien, information et communication.

Enfin, les ministres de la Défense ont abordé la question de <u>la mise en place d'une capacité intérimaire de défense anti-missile balistique.</u>

Source ministère de la défense

### Première promotion des élèves ingénieurs militaires d'infrastructure

La cérémonie s'est déroulée à La Chapelle Saint-Michel dans le cadre d'une formation militaire de deux semaines sur le camp de La Courtine au cœur du Massif Central. Une formation partagée avec leurs pairs polytechniciens. A cette occasion, les élèves IMI portaient l'attribut de leurs camarades : le béret du Génie. Ils ont rejoint ensuite les écoles de formation initiale d'officiers des trois armées avant d'être affectés, jusqu'en août 2012, à différentes unités des armées de terre, de l'air et de la marine. En septembre 2012, ils débuteront leur parcours universitaire de trois ans au centre d'Angers de l'école *Arts et Métiers ParisTech*.

Source ministère de la défense

### Inauguration du mémorial des légionnaires parachutistes

Lors de la prise d'armes de la fête des parachutistes au <u>2º régiment étranger de parachutistes</u> (2º REP) de Calvi, le mémorial des légionnaires parachutistes morts pour la France depuis 1948 a été inauguré officiellement. De nombreuses autorités étaient présentes, comme le général Benoît Puga, chef d'état-major particulier du président de la République, et le général Bruno Dary, gouverneur militaire de Paris, tous deux ayant appartenu au régiment.

À la façade de la salle d'honneur, riche des souvenirs communs des jeunes et anciens, s'adosse aujourd'hui l'imposant monument. Imposant par sa taille et par les 1 302 noms des officiers, sous-officiers et légionnaires morts pour la France en Indochine, en Algérie, au Tchad, au Zaïre, en Ex-Yougoslavie, au Congo, en Afghanistan.

Source ministère de la défense

### Questions parlementaires choisies. Commémoration du 11 novembre et réserves militaires

Nos parlementaires travaillent et le ministère de la défense est tenu, comme toute l'administration, de répondre aux représentants du Peuple. A ce titre, les réponses données sont toujours une source importante et fiable d'information.

### Question écrite n°108385 publiée au JO le 17/05/2011

M. Élie Aboud attire l'attention de M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur le souhait d'établir le 11 novembre comme date retenue pour honorer les morts pour la France du passé, du présent, et même de l'avenir. En effet, les commémorations existantes n'impliquent guère les opérations extérieures de ces cinquante dernières années, que celles-ci soient nationales ou menées dans le cadre des Nations-unies. Ainsi, il s'allie aux 37 associations, dont le comité d'entente renforcé du Souvenir français, représentant plus d'un million d'adhérents, afin de soutenir auprès de vous ce projet : mettre en place une véritable journée nationale du souvenir, s'exprimant au-delà de sensibilités politiques, ethniques ou religieuses. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui faire connaître ses intentions en la matière

## Réponse du ministère de la Défense et des anciens combattants parue au JO le 19/07/2011

Conscient du risque de désaffection croissante à l'égard des commémorations nationales, le Gouvernement a créé en décembre 2007 une commission de réflexion présidée par le professeur André Kaspi. Cette commission a rendu ses conclusions au Gouvernement le 12 novembre 2008. Elle a mis en lumière des enjeux importants, parmi lesquels la nécessaire pérennisation de la participation du public aux commémorations et le défi de la transmission aux jeunes générations des valeurs sous-jacentes à ces rassemblements mémoriels. Gouvernement a en revanche écarté l'idée d'une hiérarchisation des commémorations

nationales, prélude à la disparition d'un certain nombre d'entre elles. Il a de même refusé de supprimer certaines journées nationales. En effet, s'il apparaît nécessaire de veiller à éviter la multiplication de journées nationales, la persistance mémorielles certaines sensibilités également être prise en compte. Pour autant, la « quatrième génération du feu » mérite la considération qui est attachée à ses aînés, et l'hommage à ses victimes doit être similaire à celui rendu aux morts pour la France des autres conflits. Dans cet esprit, j'ai demandé que soit créé un mémorial en hommage aux militaires morts en opérations extérieures, qui constituerait un véritable lieu de mémoire permettant à la Nation de s'associer symboliquement au deuil des familles et de ne pas les oublier. C'est également au nom de ce même devoir de mémoire que le ministre de la défense et des anciens combattants s'est exprimé en faveur de la reconnaissance de la journée du 11 Novembre en tant que journée nationale de la mémoire et du souvenir pour tous les morts pour la France de tous les conflits.

### Question écrite n°86491 publiée au JO le 17/08/2010 (!)

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de M. le ministre de la défense sur la réserve militaire dans notre pays. Il désire connaître l'état de cette réserve.

## Réponse du ministère de la Défense et des anciens combattants parue au JO le 06/09/2011

Instituée par la loi n° 99-894 du 22 octobre 1999, codifiée sous le livre II de la quatrième partie du code de la défense (partie législative), la réserve militaire est destinée à renforcer les capacités des forces armées, entretenir l'esprit de défense et contribuer au maintien du lien entre la Nation et ses forces armées. Elle se divise en deux composantes: la réserve opérationnelle et la réserve citoyenne. La réserve opérationnelle constitue un renfort permanent des capacités des forces années, tant sur le territoire national que sur les théâtres extérieurs. Elle est composée de volontaires ayant souscrit un contrat d'engagement à servir dans la réserve (ESR) et d'anciens militaires soumis à l'obligation de disponibilité durant cinq ans à l'issue de leur service actif. Ces réservistes bénéficient, durant leur période d'activité, du même

statut que les militaires d'active ainsi que des mêmes garanties en matière de protection sociale et d'emploi. En 2010, les réservistes opérationnels sous ESR ont représenté 57 329 personnes. Leur répartition par catégorie de grade et par employeur est précisée dans le tableau suivant :

est precisee dans le tableau sulvant.							
	Militaires	Sous-	Officiers	Total	Soit(en		
	du rang	officiers			%)		
Terre	7 119	5 163	4 705	16987	29,63		
Air	1 572	2 186	1 287	5 045	8,80		
Marine	2 038	2576	1 863	6 477	11,30		
Gendar	12 944	10 072	1 709	24725	43,13		
merie							
Santé	135	1 250	2 484	3 869	6,75		
Essence	16	32	30	78	0,13		
DGA	0	0	148	148	0,26		
(1)							
Total	23 824	21 279	12 226	57329	100		
Soit (en	41,56	37,11	21,33	100			
0/0)							

Le volume total des activités de la réserve opérationnelle s'est élevé en 2010 à 1 259 370 journées, en augmentation de 9,6 % par rapport à l'année 2009. L'essentiel de l'activité (81,3 %) a été consacré à l'emploi des réservistes en renfort des unités ou en état-major. La durée d'activité moyenne annuelle par réserviste a été de près de 22 jours. S'agissant de la réserve citoyenne, celleci est composée de citoyens qui souhaitent contribuer à l'effort de défense de leur pays sans toutefois accomplir d'activités militaires. Agissant en qualité de collaborateurs bénévoles du service public, ces réservistes ont pour mission d'entretenir le lien entre la Nation et ses forces armées, notamment dans les domaines suivants : actions visant à renforcer l'esprit de défense, aide au recrutement de l'active et de la réserve, aide à la reconversion des anciens militaires, actions d'information au profit de la défense, contribution au devoir de mémoire, actions au profit de la jeunesse conduites dans le cadre de la défense. En 2010, les réservistes citoyens ont été au nombre de 2 576, dont 74,5 % étaient directement issus de la société civile et 25,5 % étaient d'anciens militaires.

Pour s'informer :

www.defense-et-republique.org

Pour réagir : www.defense.canalblog.com

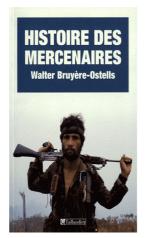
Pour écrire : Roger Annette,

redaction@defense-et-republique.org

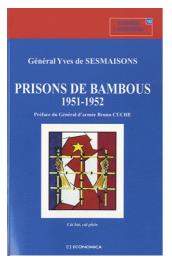
Pour nous contacter:

contact@defense-et-republique.org

#### **BIBLIOGRAPHIE**



Présentation Alpage.com 270 pages Editions Tallandier



Présentation Decrite 203 pages Editions Economica



Présentation Laprocure 333 pages Editions Esprit du livre

Associé depuis la plus haute Antiquité à la pratique guerrière, le mercenariat serait le "deuxième plus vieux métier du monde".

Durant toute l'époque moderne, Jean Bart ou encore les gardes suisses s'illustrèrent au service des rois de France.

Or avec la Révolution française et l'institution de la conscription, les combattants non nationaux sont perçus comme des hommes sans foi ni loi qui se vendent au plus offrant.

Appât du gain certes, mais également engagement idéologique et soif d'aventure, telles sont les principales motivations de ces hommes éparpillés à travers le monde, dont certains sont entrés dans la légende, à l'image de Garibaldi.

Le Xxe siècle est marqué par une continuité de l'engagement mercenaire avec la constitution de légions étrangères, de la Première à la Seconde Guerre mondiale en passant par la guerre d'Espagne. Les conflits de décolonisation voient ensuite la recrudescence de ces « affreux ».

L'ouvrage, écrit en 1952, témoigne des conditions matérielles et psychologiques de la captivité du lieutenant Yves de Sesmaisons, blessé et prisonnier à Vinh Yen en janvier 1951, conduit à pied dans des prisons et camps de sous-officiers, de soldats et de déserteurs du Corps Expéditionnaire français en Indochine. Sur les 45 000 français tombés aux mains du Viet-minh, seuls 10 000 environ survécurent. La moitié n'avait pas 25 ans.

Yves de Sesmaisons est blessé et il est fait prisonnier.

En 1991, une guerre ethnique embrase l'ex-Yougoslavie. Vingt ans après, le général d'armée Jean Cot, commandant la FORPRONU de juillet 1993 à mars 1994, revient sur les difficultés de sa mission très politique...

Dans son « journal de campagne » tenu presque au jour le jour pendant neuf mois, le général d'armée Jean Cot rapporte le quotidien du commandant en chef de la force de l'ONU la plus importante qui ait été déployée depuis la guerre de Corée, la FORPRONU, en ex-Yougoslavie, dont la création a été approuvée par le Conseil de sécurité le 21 février 1992. Il livre ses réflexions sur le conflit et la manière de le gérer par les institutions internationales, ses espoirs, mais aussi ses colères et ses doutes.

On découvre ses relations avec les populations désemparées et son attachement aux soldats sous ses ordres, mais aussi la difficulté de ses rapports avec les autorités onusiennes – M. Boutros-Ghali demandera son rappel –, avec celles de l'Otan et aussi ses rapports parfois tendus avec son propre gouvernement.